

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunévillois

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... **15**

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... **40**

Date de convocation :  
**1 juin 2023**

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-trois, le sept juin à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 01/06/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

**Présidence** : Philippe DANIEL, président.

#### Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Régis CHOMEL DE JARNIEU, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Gérard RITZ, René WAGNER

**Mandat de procuration** : Jonathan KURKIENCY à Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN à Philippe DANIEL, Thierry MERCIER à Maurice HERIAT, Bruno MINUTIELLO à Jean-Paul FRANCOIS, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ

**Absents** : Jean-Claude BAZIN remplacé par Régis CHOMEL DE JARNIEU, Christian GEX, Christophe SONREL

**Voix consultatives** : Sophie LEHE et Claude RICHARD étaient excusés.

**Secrétaire de séance** : Madame Rose-Marie FALQUE

Membres présents.....21  
Absents ayant donné mandat de procuration.....6  
Absents.....3  
Votants.....27

#### Délibération 2023-044 : Santé

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
21	6	27	0	0	0

## **SANTÉ : CONVENTION « PAS DE PANIQUE 112 »**

*Annexe jointe*

« PAS de Panique112 » développe des albums illustrés pour initier les plus jeunes (dès l'âge de 3ans) au secourisme. L'association souhaite développer des outils pédagogiques au sein des établissements scolaires pour sensibiliser les plus jeunes aux conduites à tenir en cas de situation de détresse de manière ludique et rassurante.

Ce projet fait l'objet d'une fiche spécifique du contrat local de santé dans l'axe Prévention du PETR du Pays du Lunévillois

Aussi, il est proposé une convention de partenariat entre le PETR du pays du Lunévillois et l'association « Pas de panique 112 ».

En annexe : La présente convention a pour objet de préciser les modalités de partenariat entre le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois et Pas de panique 112 dans le cadre de la mise en place de ce projet pédagogique.

Sur proposition de Monsieur le président et vu son rapport, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention avec l'association Pas de panique 112, convention ci-annexée,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention, ses annexes ainsi que toutes pièces nécessaires,
- **AUTORISE** le président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre,
- **PRECISE** que les dépenses sont inscrites au budget principal 2023 et suivants

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 13 juin 2023  
Philippe DANIEL,  
Président.

